RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 30179

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/30179

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement(s) d'administrateur(s)

Déposant :

Nom/dénomination : FRANFINANCE

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 719 807 406

N° gestion : 1990 B 03659

Copie certifiée conforme
MCAAD / 10/07/2020 10:00:27
N° de dépôt - 2020/30179 / 719807406

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31 357 776 Euros
Siège social : 53 rue du port – CS 90201
92724 NANTERRE Cedex
719 807 406 R.C.S. NANTERRE

RBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

RANFINANCE, société anonyme au capital de 31 357 776 Euros, divisé en
e 16 euros nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale

Salle de réunion 6ième étage
FRANFINANCE
53 rue du Port - CS 90201
92724 NANTERRE Cedex

suivant lettre recommandée ou portée, adressée à chaque actionnaire
moins avant l'Assemblée.

ille de présence qui a été émargée par les membres de l'Assemblée en

TION, représentée par Julien OCHONISKY, détenant 138 actions.
r Odile de SAIVRE, détenant 1 action.

ar Patrick SOMMELET, détenant 1 959 608 actions.

ée par Philippe AYMERICH, Président du Conseil d'Administration.
ésentant la société SGEF et Julien OCHONISKY, représentant la société
TION, sont appelés comme scrutateurs.
ué désigne Claire GOIZET comme secrétaire de l'Assemblée.
e, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de
nnaires présents ou représentés possèdent 1 959 747 actions, soit 99,99%
le capital social.
nt respecté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée, et peut
ur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.
E & ASSOCIES et ERNST & YOUNG Audit, Commissaires aux comptes.

r le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
es statuts de la société ;
lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
sence de l'Assemblée signée par les membres du bureau ;
actionnaires représentés ;

Copie certifiée conforme
MCAAD / 10/07/2020 10:00:27
N° de dépôt - 2020/30179 / 719807406

onnaires ;
pte de résultat se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
estion du Conseil d'Administration ;
s Commissaires aux comptes ;
olutions proposées au vote des actionnaires.

que les documents prévus par la Loi ont été tenus à la disposition des social ou leur ont été adressés, conformément à la Loi, dans les délais

ue l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

s comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

s comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

ésultat ;

dendes précédents ;

s conventions réglementées ;

a cooptation d'un nouvel administrateur ;

t du mandat des commissaires aux comptes Ernst & Young;

inistrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;

ffectuer les formalités.

sident, le Secrétaire de l'Assemblée donne lecture du rapport du Conseil

ecture des rapports des Commissaires aux Comptes, puis le Président uverte.

nt la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

Copie certifiée conforme
MCAAD / 10/07/2020 10:00:27
N° de dépôt - 2020/30179 / 719807406

TION

le Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

le Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux au ls qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces dans ces rapports.

e arrête le résultat net après impôt à 38 217 724,53 €

nouveau créditeur 24 559 553,72 €

est de 62 777 278,25 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

décide de répartir le bénéfice de 62 777 278,25 € comme suit :

ende de 19 € par action, tions..... 37 237 359,00 €

n montant 25 539 919,25 €

ux actionnaires personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % lu Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué aux s morales n'est pas éligible à cet abattement.
en paiement au plus tard le 30 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

prend acte de ce que, les montants du dividende mis en distribution, au lentes, ont été les suivants :

28,00 €
24,00 €
25,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
MCAAD / 10/07/2020 10:00:27
N° de dépôt - 2020/30179 / 719807406

TION

constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes
té avisés de la signature de nouvelle convention entrant dans le champ
sitions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

N

prend acte de la démission de SGFSH et décide de nommer Madame
OLET en qualité d'administrateur pour la durée restant à courir du mandat
, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les
clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires,
suppléant, PICARLE & ASSOCIES, arrivent à expiration ce jour, décide de
ne durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à
s de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ION

donne quitus de leur gestion, aux Administrateurs et aux Commissaires
ercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TION

Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de
ant ces délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt
sitions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
MCAAD / 10/07/2020 10:00:27
N° de dépôt - 2020/30179 / 719807406

épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à

s, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres

Philippe AYMERICH
Président du Conseil d'Administration

OCHONISKY
ANFINANCE LOCATION
rutateur

Odile de SAIVRE
Représentant SGEF
Scrutateur

Copie certifiée conforme
MCAAD / 10/07/2020 10:00:27
N° de dépôt - 2020/30179 / 719807406

Pour copie certifiée conforme délivrée le 10/07/2020